

121

Fiche technique



Écritures en relief et en braille

> Exigences, fabricants et distributeurs

Exigences selon la norme SIA 500

La norme SIA 500 « Construction sans obstacles » fait la distinction entre les lettres en relief avec ou sans fonction visuelle. Elle exige un marquage par lettres en relief et/ou pictogrammes décelables au toucher pour:

- > les portes des locaux sanitaires et des vestiaires séparés selon le sexe
- > les éléments de commande des ascenseurs
- > l'identification des étages et des locaux (de préférence)
- > l'identification des étages sur les mains courantes

Inscriptions en relief sans fonction visuelle

- > hauteur de relief ≥ 1 mm
- > profil de préférence conique
- > caractères espacés avec une taille de 15-18 mm
- > caractères sans empattements: de préférence Frutiger, Antique Olive, Futura, Helvetica, Arial
- > hauteur maximale au-dessus du sol 1.60 m
- > prévoir une position ergonomique de la main pour rendre possible la lecture tactile

Inscriptions en relief avec fonction visuelle

- > taille de caractère en fonction de la distance de lecture: 30 mm pour 1.00 m, au minimum 15 mm
- > caractères demi-gras ou gras
- > pas de caractères italiques ou à empattement
- > contraste $C_m \geq 0.6$, pas de caractères en rouge
- > hauteur relief ≥ 1 mm, profil de préférence conique
- > caractères compris entre 15 mm et 30 mm à concevoir comme les caractères en relief sans fonction visuelle, c.-à-d. de manière tactile (caractère, style de caractères, profil) et contrastée

Inscriptions en braille

Des inscriptions en braille ne sont pas exigées dans la norme SIA 500. Du braille doit compléter les lettres en relief si cela sert d'aide à l'orientation pour les personnes malvoyantes (numéro de quai sur la main courante, information complémentaire à côté d'un bouton d'appel dans les ascenseurs, etc.). Les textes plus longs (sur des tableaux d'information, des plans en relief, etc.) doivent eux aussi être réalisés en braille.

> Adresses pour la vente d'écritures en relief

Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité.

Christinger AG
Wildschachenstr. 30
CH - 5200 Brugg
Téléphone +41 44 738 10 20
office@chrisitinger.ch
www.christinger.ch

Distributeur de différents produits pour la signalisation en général



Jacquet Atelier de Signalétique
152 C Route de Thonon
CH - 1222 Vézenaz
Téléphone +41 22 794 26 44
n.jacquet@atds.ch
www.atds.ch

Distributeur de divers produits provenant de plusieurs fabricants



Ledergerber AG
Bahnhofstrasse 5
CH - 6048 Horw / Luzern
Téléphone +41 41 240 02 70
office@ledergerber-ag.ch
www.ledergerber-ag.ch



Meng Informationstechnik
Vertrieb Schweiz
Ergolzstrasse 37
CH - 4414 Füllinsdorf
Téléphone +41 61 401 18 88
meng@eblcom.ch
www.reba-druck.ch



Neebi Gebäudebeschilderung
Vertrieb Moedel Leit- und Orientierungssysteme
Rüeggenthalstrasse 22
CH - 8344 Bäretswil
Téléphone +41 44 939 24 24
ideen@neebe.ch
www.neebe.ch



Sign Systems
Zurmattenstrasse 16
CH - 4500 Solothurn
Téléphone +41 32 623 48 45
info@sign-systems.ch
www.sign-systems.ch



Plaques en aluminium en une ou deux couleurs ou en matériel synthétique



> Fabricants d'inscriptions en relief

Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité.

Ledergerber AG
Bahnhofstrasse 5
CH - 6048 Horw / Luzern
Téléphone +41 41 240 02 70
office@ledergerber-ag.ch
ledergerber-ag.ch



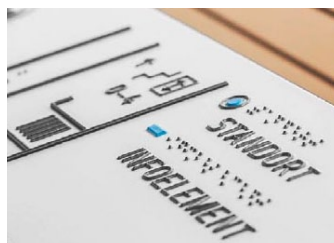
Lettres avec profil conique;
disponibles aussi dans des
matériaux comme le bois



ILIS-Leitsysteme gem. GmbH
Bleekstraße 26
D - 30559 Hannover
Téléphone +49 511 954 65 51
info@ilis-leitsysteme.de
www.ilis-leitsysteme.de



Moedel Leit- und Orientierungssysteme
Wernher-von-Braun-Straße 13
Postfach 1755, D - 92224 Amberg
Téléphone +49 962 160 52 00
werk2@moedel.de
www.beschildern.de



Taktilebeschriftung
Bastiangasse 52/3
A - 1180 Wien
Téléphone +43 1 470 11 71
office@taktilebeschriftung.at
www.taktilebeschriftung.at



Happy Vision
Via Sabin 17
I-24068 Seriate – Bergamo
commerciale@happyvision.eu
www.happyvision.eu
Téléphone +39 035 293 567

Écriture Braille pour
poignées de portes



Handi-friendly s.r.o.
Bezova 1658/1
CZ - 147 00 Praha 4 - Branik
Téléphone +420 602 738 071
info@handi-friendly.com
www.handi-friendly.com

Écritures à profil conique
bien détectables, proposi-
tions pour d'autres modè-
les moins appropriés



> Mise en œuvre

Relief ou braille ?

La norme SIA 500 exige la pose d'inscriptions avec des lettres en relief et/ou des pictogrammes tactiles pour la désignation des pièces, des étages ou des dispositifs de commande. L'écriture braille n'est, elle, pas requise par la norme.

Les inscriptions en braille se lisent cependant beaucoup plus rapidement et aisément que celles en relief, mais toutes les personnes avec une déficience visuelle ne apprennent pas le braille. Les écritures en relief conviennent bien aux mots courts et aux indications de pièce, car elles sont accessibles à un cercle plus large d'utilisateurs et peuvent être complétées, dans le sens du « design for all », une fonction visuelle. Les noms les plus longs et les informations de type texte doivent être écrits en braille intégral.

Pour les informations qui servent spécifiquement d'aide à l'orientation pour les personnes avec une déficience visuelle ou dont la lisibilité est indispensable à l'utilisation d'une installation, par exemple l'indication des voies sur les mains courantes, les numéros et fonctions des locaux, il est recommandé d'apposer en plus les mêmes informations en braille.

Si des inscriptions tactiles sont utilisées pour transmettre d'une deuxième manière des informations visuelles aux personnes malvoyantes (par exemple, en plus de panneaux fixés à une hauteur supérieure à 1.60 m), celles-ci doivent aussi présenter un contraste de luminosité. L'avantage est d'autant plus grand que les personnes peuvent s'approcher de l'écriture située à portée des yeux, afin de pouvoir utiliser leur reste de vision de manière optimale.

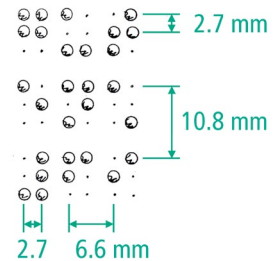
Mise en œuvre de l'écriture en relief

La tactilité des caractères en relief dépend en grande partie du type de police, de son espacement, de sa hauteur, du profil du relief et du positionnement des points. Les qualités suivantes permettent une bonne lisibilité tactile :

- > hauteur des caractères 15 mm à 18 mm (hauteur de capitales)
- > inscriptions courtes en lettres majuscules
- > lettrage large (avec espacement fixe)
- > polices de caractères avec lettres ouvertes (6, 9, G, C), par exemple Frutiger, Antique Olive, Futura book, Helvetica, Arial
- > amélioration de la lisibilité visuelle et tactile grâce à un profil conique (base du caractère large et plus grand espacement entre les caractères au sommet)
- > utiliser à l'extérieur des matériaux résistants aux intempéries et aux UV

Mise en œuvre de l'écriture braille

- > diamètre du point à la base 2.0 mm
- > hauteur du point 0.53 mm
- > entraxe 2.7 mm
- > distance horizontale entre deux cellules 6.6 mm (du point 1 au point 1)
- > distance verticale entre deux cellules 10.8 mm (du point 1 au point 1)



Traduction en écriture braille:

Association pour le bien des aveugles ABA
Bourg-de-Four 34, 1204 Genève

Téléphone 022 317 79 19, courriel aba@abage.ch

Exigences par rapport aux écritures en relief et aux pictogrammes décelables au toucher

Fonction / application	Hauteur de caractères [mm]	Profil conique	Écriture avec caractères ouverts	Espacement large	Contraste visuel	Écriture braille en supplément
Symbole, Pictogramme	60 - 100	/	/	/	•	o
Inscription sur les murs ou portes, distance de lecture > 1 m	30 - 120	/	o	o	•	/
Inscription sur main courante (numéro d'étage, destination)	15 - 18	•	•	•	o	o
Inscription sur main courante pour les transports publics (numéro du quai, secteur)	15 - 18	•	•	•	o	•
Inscription sur les murs ou portes, distance de lecture < 1 m	15 - 30	•	•	•	•	o
Boutons d'ascenseur, numéros d'étage, symbole	15 - 18	o	o	/	•	o

Légende: • nécessaire selon la SIA 500 o recommandé / pas d'exigence ; pas concerné